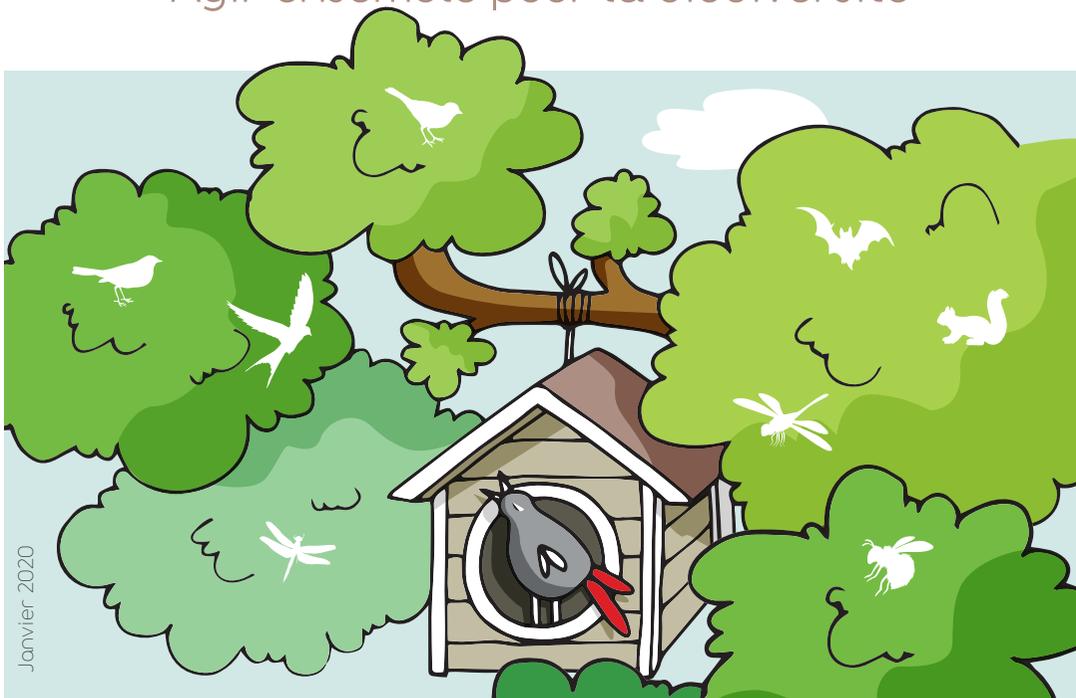


CONTRIBUONS À LA NATURE EN VILLE

Agir ensemble pour la biodiversité



Chacun peut à son échelle entreprendre des actions pour favoriser le maintien de la biodiversité en contexte urbain et périurbain. En effet, dans son jardin ou sur son balcon, la mise en place de mesures, de plantations et de petites structures peut servir à de nombreuses espèces [oiseaux, papillons, lézards, hérissons...].

Ces aménagements remplissent diverses fonctions, comme celles d'abris, de sites de reproduction, de nourrissage et/ou d'hibernation. Ils créent un réseau de relais au sein de la commune permettant la circulation de nombreuses espèces animales comme les reptiles, les amphibiens, les petits mammifères ou encore certains insectes, qui se déplacent seulement sur de petites distances.

La Commune de Prangins mène depuis plusieurs années des actions en faveur de la nature en ville et de la biodiversité, notamment au travers de son soutien aux réseaux agro-écologiques et aux corridors biologiques. L'engagement de la population contribuera à agir ensemble pour la biodiversité.

Les éléments décrits ci-dessous permettent de favoriser la biodiversité autour de votre habitation, dans votre jardin ou sur votre balcon. Les numéros inscrits à côté des titres correspondent aux éléments présentés dans l'illustration au verso.

Gîtes et nichoirs

2 3 4 5 6 7

Pour les gîtes et nichoirs à faune, l'objectif est de créer des sites de reproduction et d'hivernage diversifiés.

Choix de l'emplacement

Sites ensoleillés et à l'abri de la pluie, exposés sud-ouest ou sud-est, ombre et mi-ombre pour les oiseaux, plein soleil pour les chauves-souris.

Hauteur

A partir de 3m pour les oiseaux et les chauves-souris (hors de portée des prédateurs). Pour les oiseaux, on peut

également installer un point d'eau surélevé [soucoupe] pour toute l'année.

Période de réalisation

Dans l'idéal, avant le début du printemps [décembre-janvier].

Gîte à insectes

Il existe différents modèles d'abris à insectes [hôtels à insectes] qui peuvent être combinés [blocs de bois à trous, tiges de plantes creuses, tiges de plantes pleines, morceaux de branches].



Mare temporaire

11

Les mares et petits plans d'eau apportent une grande diversité biologique : plantes, insectes aquatiques et amphibiens y trouvent refuge pour se reproduire ou accomplir une partie de leur cycle vital. Les oiseaux et chauves-souris profitent aussi de ces milieux, où ils viennent se nourrir et s'abreuver.



Haies vives

12

Les haies vives sont des haies composées exclusivement d'arbustes indigènes¹ qui représentent un grand intérêt biologique, en permettant à une faune et flore variées de se développer.

- Privilégier les espèces indigènes¹ et en prévoir au minimum 5 différentes.
- Celles-ci présentent une valeur écologique élevée: refuge, nourriture et site de reproduction pour la petite faune [hérissons, oiseaux, amphibiens].
- Favoriser les espèces produisant des fruits.
- Bannir les plantes envahissantes tel que le laurier-cerise, bien qu'elles soient en vente dans les magasins.
- Aménager des tas de bois [déchets de coupe] et tas de pierres.
- Créer des ondulations [éviter les haies plantées de manière rectiligne] et/ou varier les largeurs.
- Si un entretien est nécessaire, le prévoir sans pesticides, ni engrais. Intervenir hors périodes de végétation et nidification et par tronçon afin de laisser des zones d'abri pour la faune.
- Permettre le développement d'un ourlet herbacé au pied de la haie.

Prairies

14



Les prairies sont des surfaces enherbées à forte valeur écologique et paysagère.

La mise en place de prairies en remplacement d'un gazon uniforme et régulièrement tondu est possible et favorise le maintien et le développement d'espèces animales et végétales diversifiées [fleurs sauvages, grillons, papillons, etc.].

Il est recommandé d'opter pour des mélanges grainiers produits en Suisse et ne contenant que des espèces indigènes¹. Si vous êtes intéressé par un mélange de fleurs de foin issu de prairies locales, vous pouvez contacter le Service Environnement qui vous redirigera vers la personne compétente : environnement@prangins.ch ou 022 994 31 58.

Il est également possible de simplement laisser des coins de pelouse devenir des prairies en limitant le nombre de tontes.

¹ Espèce indigène: espèce présente naturellement dans un lieu.

Arbres fruitiers haute-tige

15



A condition de posséder un petit coin de jardin ou de pelouse, il est facile et intéressant de planter un ou plusieurs arbres fruitiers adaptés aux conditions locales.

Ces arbres peuvent devenir de véritables réserves de biodiversité et constituer une source de nourriture et d'habitats pour un grand nombre d'espèces (oiseaux, insectes, chauves-souris, etc.).

Revêtement perméable

18



Un revêtement perméable permet à l'eau de ruissellement de s'infiltrer dans le sol. Ceci amène les avantages suivants :

- Limitation du déversement des eaux de ruissellement dans les réseaux d'assainissement et ainsi de la surcharge des canalisations.
- Diminution de l'effet d'îlot de chaleur.
- Création de micro-habitats pour la faune et la flore.
- Dépollution des eaux de ruissellement par une filtration lente et naturelle, qui est encore améliorée si le revêtement est végétalisé.
- Amélioration de l'esthétique des aménagements.

Pour plus de précisions concernant les espèces à privilégier, la mise en place et l'entretien des aménagements en faveur de la biodiversité, vous pouvez vous référer au guide complet intitulé "Aménager en favorisant la biodiversité". Ce guide est disponible sur www.prangins.ch > officiel > administration > environnement > nature et biodiversité > patrimoine naturel en milieu bâti.



La Commune de Prangins remercie la Ville de Nyon qui a élaboré le document de base et qui l'a gracieusement mis à sa disposition.

Travaux de rénovation, entretien ou démolition de bâtiments, à quoi faut-il faire attention ?

PÉRIODES DE NIDIFICATION

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Martinet noir					●	●	●	●				
Hirondelle				●	●	●	●	●	●			
Chauve-souris					●	●	●	●	●			

Les travaux de rénovation, démolition, d'entretien de bâtiments, façades ou combles doivent être planifiés en dehors des périodes de nidification ci-dessus. Pour les travaux liés aux arbres, prévoir les travaux en dehors de mars à juillet compris.

CONTRIBUONS À LA NATURE EN VILLE

Agir ensemble pour la biodiversité

MAISON INDIVIDUELLE



1 Autocollants anti-collisions

2 Nichoir pour martinets

3 Nichoir pour mésanges

4 Nichoir pour hirondelles

5 Abri pour chauves-souris

6 Hôtel à insectes

7

8 Mangeoire pour oiseaux

9 Muret en pierres sèches

Pour les lézards, insectes, escargots, plantes.

10 Tas de bois

Abris pour la petite faune (oiseaux, hérissons, crapauds, lézards, coléoptères, etc.)

11 Mare temporaire

Favorise la venue des libellules, crapauds, insectes aquatiques, oiseaux, etc.

12 Haie vive

Noisetier, érable champêtre, cornouiller, charme, argousier, saule pourpre, etc.

13 Compost de jardin

14 Prairie fleurie

15 Arbres fruitiers

Pommier, poirier, cerisier, etc.

16 Jardinière de balcon - Mini-potager

Fruits, plantes aromatiques et nectarifères, etc.

17 Clôture avec passage pour petite faune

Hérisson, crapaud, etc.

18 Revêtement perméable

Gravier, pavés ajourés, etc.

BÂTIMENT COLLECTIF



C'est quoi la biodiversité ?

La biodiversité, c'est la diversité du vivant. Celle-ci comprend la diversité des espèces, des écosystèmes et des gènes.

Pourquoi souhaitons-nous la préserver ?

La diversité des espèces est menacée au niveau mondial, principalement à cause des activités humaines. Au-delà de la disparition de certaines espèces, la perte de la biodiversité engendre également la perte de ressources et services fournis par les écosystèmes et les espèces : eau potable, denrées alimentaires, pollinisation, principes actifs pharmaceutiques, diversité des paysages, régulation climatique, apport en qualité de vie.

Protégeons nos espèces

